

## ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mars 2024

---

### RELATIF À L'ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DE LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET DE LA RADIOPROTECTION POUR RÉPONDRE AU DÉFI DE LA RELANCE DE LA FILIÈRE NUCLÉAIRE - (N° 2197)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD376

présenté par  
M. Fugit, rapporteur

-----

### ARTICLE 2

À la première phrase de l'alinéa 5, substituer au mot :

« personnels »,

le mot :

« membres ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle.